

Gouvernance

Un Département ambitieux, coordinateur de la politique vélo départementale

Au titre de leur compétence solidarité, les Départements ont un rôle à jouer aussi bien pour impulser une stratégie volontariste que pour coordonner une politique vélo à l'échelle du département. En 2019, 90% d'entre eux disposaient d'une stratégie vélo (source : enquête Territoires 2019 réalisées auprès de 92 Départements répondants).

Une fois élu(e), confierez-vous la compétence vélo à un(e) vice-président(e) en charge de la voirie et des mobilités actives qui puisse traiter la question vélo de façon transversale ?

- **Je m'engage fermement**
- ~~Je m'engage sous réserve~~
- ~~Je ne sais pas~~
- ~~Non, je ne le souhaite pas~~

Cette question est coefficient 1

Prévoyez-vous de lancer / réactiver / amplifier le plan vélo départemental ?

- **Je m'engage fermement**
- ~~Je m'engage sous réserve~~
- ~~Je ne sais pas~~
- ~~Non, je ne le souhaite pas~~

Cette question est coefficient 3

Afin de favoriser une dynamique collective, cohérente et efficiente de ce plan, envisagez-vous de créer une cellule de coordination pluridisciplinaire dotée d'un budget dédié au vélo, d'une ingénierie qualifiée et qui animera la dynamique territoriale et la concertation avec les associations d'usagers autour des questions cyclables (et des modes actifs) ?

- **Je m'engage fermement**
- ~~Je m'engage sous réserve~~
- ~~Je ne sais pas~~
- ~~Non, je ne le souhaite pas~~

Cette question est coefficient 3

Quelle enveloppe annuelle prévoyez-vous d'allouer au budget vélo ? (en €)
40000000

Cette question est coefficient 4

Vous pouvez ici lister vos autres idées pour favoriser une gouvernance adaptée à la stratégie vélo souhaitée pour le territoire

Le budget spécifique vélo doit passer à 250M€, soit 40M€ par an répartis comme suit :

Développement du réseau express vélo : 20M€/an

Schéma directeur cyclable (tourisme, loisir en zone rurale) : 15M€/an

Subventionnement des investissements communaux en pistes cyclables : 3M€/an

Fonctionnement concertation citoyenne et associative : 2M€/an

La hausse de ce budget est financée par l'abandon de projets routiers inutiles ou le report de projets routiers non prioritaires.

Pour rappel, le département investit chaque année 80M€ dans les voiries départementales et subventionne les voiries communales à hauteur de plus de 10M€ par an.

Le département doit renforcer la concertation avec les associations (AF3V, 2P2R, FFCT, CCI – cyclo camping international). Pour que cette orientation soit concrète, un budget spécifique supplémentaire de 2M€ en fonctionnement est prévu pour financer les actions de concertation avec les associations et avec les citoyens.

Voirie

Un Département exemplaire, garant d'une voirie cyclable

Les Départements assurent l'aménagement, l'entretien et la gestion de 377 000 km de réseau routier. Ils ont à ce titre une légitimité et une responsabilité à mener des actions en faveur du développement, de la structuration et de l'entretien d'un réseau cyclable pour tous.

Afin d'offrir aux usagers un réseau cyclable sécurisé, continu et structurant pour toutes et tous (quel que soit l'âge, l'aptitude ou l'usage qui en est fait), intégrez-vous les aménagements et continuités cyclables sécurisées dans le cadre de chaque nouveau projet d'aménagement de voirie départementale et de travaux de réfection de l'existant ?

- Je m'engage fermement**
- Je m'engage sous réserve
- Je ne sais pas
- Non, je ne le souhaite pas

Cette question est coefficient 5

Afin de faciliter les interventions et d'assurer la sécurité des usagers au quotidien, envisagez-vous la mise en place d'un outil de signalement de problèmes de voirie et de points dangereux du point de vue des cyclistes sur les axes routiers du département ?

- Je m'engage fermement**
- Je m'engage sous réserve
- Je ne sais pas
- Non, je ne le souhaite pas

Cette question est coefficient 2

Vous pouvez ici lister vos autres idées pour relever des défis techniques des déplacements à vélo (sécurisation, gestion et entretien des itinéraires, etc.)

Solidarités

Un Département solidaire, promoteur d'une mobilité saine et accessible

Les solidarités, qu'elles soient sociales ou territoriales, sont dans l'ADN des départements. Par ses atouts en matière de santé, de lien social, ou encore sur le champ de l'économie sociale et solidaire (2,65 millions de vélos ont été vendus en 2019), le vélo apparaît comme un outil majeur d'accompagnement des politiques d'un département auprès de l'ensemble de ses publics.

Pour faciliter l'accès au vélo pour tous, proposerez-vous aux ménages modestes du département des aides pour l'entretien (type «chèque-réparation») ou l'achat d'un vélo? (ex.: 500€ pour un vélo-cargo pour les familles, 300€ pour un tricycle pour les personnes âgées, 1000€ pour des vélos adaptés à un handicap, 300€ pour un VAE, etc.)

- Je m'engage fermement**
- Je m'engage sous réserve
- Je ne sais pas
- Non, je ne le souhaite pas

Cette question est coefficient 3

Pour accompagner l'activité de nos aînés ou des personnes en situation de handicap, prévoyez-vous de financer des prestations de maintien de la mobilité active dans les Ehpad ou les MDPH, par un équipement adapté et des mesures d'accompagnement ?

- Je m'engage fermement**
- Je m'engage sous réserve
- Je ne sais pas
- Non, je ne le souhaite pas

Cette question est coefficient 4

(Re)trouver un moyen de déplacement grâce au vélo peut permettre aux publics éloignés de l'emploi, parmi lesquels les bénéficiaires du RSA, de se réinscrire dans un parcours d'insertion. Mettrez-vous en place des mesures en direction de ces publics en lien notamment avec Pôle Emploi ? (ex: subvention de vélo-écoles, financement de l'auto-réparation et l'achat de vélo, ateliers de remise en selle...)

- **Je m'engage fermement**
- ~~Je m'engage sous réserve~~
- ~~Je ne sais pas~~
- ~~Non, je ne le souhaite pas~~

Cette question est coefficient 4

L'Office Public de l'Habitat départemental (ou toute autre structure satellite du Département) doit être un modèle en installant du stationnement vélo à l'intérieur ou à proximité de tous ses espaces collectifs et en proposant des services (apprentissage, réparation, marquage...). Prévoyez-vous d'agir en ce sens ?

- **Je m'engage fermement**
- ~~Je m'engage sous réserve~~
- ~~Je ne sais pas~~
- ~~Non, je ne le souhaite pas~~

Cette question est coefficient 3

Déployez-vous des moyens d'ingénierie financière et technique à destination des collectivités locales ? (ex : définition de schémas vélo, appui aux études d'avant-projet d'infrastructures, appui sur l'ingénierie financière pour bénéficier des dispositifs d'aide, mobilisation de l'agence d'ingénierie départementale, ...)

- **Je m'engage fermement**
- ~~Je m'engage sous réserve~~
- ~~Je ne sais pas~~
- ~~Non, je ne le souhaite pas~~

Cette question est coefficient 3

Cofinancerez-vous ces territoires dans la mise en œuvre de leurs schémas vélo infra-départementaux (ex.: définition de schémas vélo dans les intercommunalités du département, financement des infrastructures cyclables, co-financement de l'entretien...)

- **Je m'engage fermement**
- ~~Je m'engage sous réserve~~
- ~~Je ne sais pas~~
- ~~Non, je ne le souhaite pas~~

Cette question est coefficient 4

Vous pouvez ici lister vos autres idées ou vos projets visant à renforcer la place du vélo en tant que vecteur des solidarités

Le département soutiendra financièrement les « vélos école », en particulier pour les femmes dans les quartiers populaires.

Imaginer des solutions adaptées au milieu rural telles qu'un vélo école itinérant ou des chargés de mission déployés en support dans les territoires.

Attractivité

Un Département attractif, leader sur la destination vélo

Avec 17515 km de véloroutes et voies vertes ouverts au 1er janvier 2020, la France s'affiche comme la deuxième destination mondiale du tourisme à vélo et attire chaque année de plus en plus d'adeptes. Les Départements et leurs ADT (Agences de Développement Touristique) participent activement à la réalisation d'aménagements spécifiques et sécurisés, à la signalétique mais également au développement de services touristiques. La marque Accueil Vélo est désormais présente dans 80 départements.

En matière de tourisme à vélo, prévoyez-vous de participer aux comités d'itinéraires qui concernent votre territoire et de les financer ? Prévoyez-vous d'être actif dans la création de comités d'itinéraires où ils sont inexistantes. (V81: vallée du Salat, V85: Vallée du Tarn)

- **Le tourisme à vélo est une priorité pour le département, je m'engage à participer activement aux comités et à les financer**
- ~~Le Département est l'un des acteurs à associer, je m'engage à participer aux comités sous réserve~~
- ~~Je ne sais pas~~
- ~~Non, je ne le souhaite pas~~

Cette question est coefficient 3

Le vélo offre la possibilité de promouvoir un tourisme local, social et solidaire, respectueux de l'environnement et favorable à l'hébergement, à la restauration et aux autres services dans les territoires. Vous engagez-vous à soutenir le label Accueil Vélo ?

- **Je m'engage fermement**
- ~~Je m'engage sous réserve~~
- ~~Je ne sais pas~~
- ~~Non, je ne le souhaite pas~~

Cette question est coefficient 2

Vous appuyerez-vous sur le vélo comme un levier pour promouvoir le développement touristique de votre département, à travers une stratégie de communication affirmée et l'organisation d'événements vélo ? (ex.: Fête du vélo, Mai à vélo, SlowUp, fermeture de cols, journée sans voiture...)

- **Je m'engage fermement**
- ~~Je m'engage sous réserve~~
- ~~Je ne sais pas~~
- ~~Non, je ne le souhaite pas~~

Cette question est coefficient 3

Vous pouvez ici lister vos autres idées pour faire de votre département une destination vélo plus attractive

Sur toutes les voies vertes du département le conseil départemental installera des panneaux indicatifs pour les villages à proximité ou les quartiers dans les villes traversées. Les lieux touristiques (monuments, églises, musées, etc.) seront également signalés. Le tourisme à vélo se développe et a un impact économique important pour l'économie locale (gîtes, hôtels, restaurants, commerce local, camping).

La Conseil Départemental installera des aires de pique-nique ombragées avec tables, bancs, point d'eau et toilettes.

Le conseil départemental éditera en coopération avec les associations vélo et les associations locales une carte des voies vertes de notre beau département pour en faciliter la découverte.

Tous à vélo

Un Département visionnaire, initiateur d'une génération d'usagers du vélo

Le vélo est un formidable outil d'apprentissage et de lutte contre la sédentarité, véritable fléau pour la jeune génération. A travers leur compétence collèges, les Départements peuvent influencer sur les pratiques et inviter leurs 3,4 millions de collégiens à se déplacer davantage à vélo.

Nombre de collectivités s'engagent aujourd'hui pour devenir un employeur pro-vélo exemplaire.

Mobiliserez-vous l'ensemble des mesures à votre disposition pour faciliter les déplacements à vélo de vos agents? (ex.: Forfait Mobilités Durables, label employeur pro-vélo, stationnement vélo, flotte de vélos de services, bornes de recharge électriques, programme de réparation, de formation et de sensibilisation, etc.)

- **Je m'engage fermement**
- ~~Je m'engage sous réserve~~
- ~~Je ne sais pas~~
- ~~Non, je ne le souhaite pas~~

Cette question est coefficient 4

Permettre aux collégiens de se déplacer à vélo, c'est encourager la jeune génération vers la prise d'autonomie et la mobilité. Pour ce faire, prévoyez-vous d'instaurer, pour chaque collège, un Plan de Déplacement d'Établissement scolaire ambitieux ? (intégrant des espaces de stationnement correspondant à au moins 10% des effectifs, la mise en place d'un système de prêts de vélo, une sensibilisation des collégien(ne)s à la mobilité active...)

- **Je m'engage fermement**
- ~~Je m'engage sous réserve~~
- ~~Je ne sais pas~~
- ~~Non, je ne le souhaite pas~~

Cette question est coefficient 5

Prévoyez-vous de subventionner des aménagements cyclables pour assurer la desserte des collèges existants et d'intégrer une desserte à vélo systématique pour les nouveaux collèges dès le choix de leur implantation ?

- **Je m'engage fermement**
- ~~Je m'engage sous réserve~~
- ~~Je ne sais pas~~
- ~~Non, je ne le souhaite pas~~

Cette question est coefficient 5

Vous pouvez ici lister vos autres idées pour faciliter les déplacements à vélo des collégiens

Le département soutiendra les vélos écoles et le stationnement vélos sécurisé dans les collèges. Le département subventionnera les investissements des blocs communaux visant à faciliter l'usage du vélo par les collégiens : pistes cyclables, marquages et signalisation, équipements spécifiques, actions pédagogiques.

Si vous souhaitez aller plus loin, décrivez en quelques lignes votre ambition en matière de vélo pour votre Département pour les 6 prochaines années (ex. : stratégie en faveur du vélo du quotidien, du tourisme à vélo, aménagement de km supplémentaires de voirie cyclable pendant le mandat, création d'un poste au sein du cabinet...)

La transition vers un modèle où nous utilisons plus les modes actifs et les transports en commun ne peut pas se faire avec des mesurette. Une politique très volontariste doit être menée.

Le département, actuellement, investit 10 fois plus en faveur des voitures qu'en faveur des vélos. Cette proportion doit être massivement redressée. Pour cela, nous proposons de passer chaque année 40 M€ (30€ par habitant) le budget alloué au vélo. Ce triplement se fera par l'abandon ou le report de projets routiers inutiles ou non prioritaires.

Pour accompagner ce changement auprès des citoyennes et des citoyens, un réel effort pédagogique et démocratique doit être mené. Pour cela, un sérieux budget de fonctionnement sera alloué à l'action de concertation citoyenne et au travail avec les acteurs du milieu associatif.

Non seulement la concertation permet aux parties prenantes de donner leur avis d'expert, mais surtout, elle permet de véritablement impliquer toute le monde dans la transition.